

VIENA - Maio de 1997



## INTRODUCTION

"Europe a progressé, mais le monde a changé plus vite que nous"

À ce stade du développement de l'Europe, et des immenses changements internationaux, la mise en oeuvre sur les bases juste et qui permettent de bâtir l'édifice tout entier, demande une Europe sociale et politique.

C'est un travail de longue haleine et qui va nécessairement ?monsculer? certaines de nos habitudes mentales et du fonctionnement de nos institutions, tant au plan nationale que communautaire.

Je vais esquisser quelques-uns de ces changements, ceux qui demande une action à court terme et aux que l'on peut penser à long terme, mais qui en fait devraient d'ores et déjà entrer dans nos réflexions et dans les jalons que nous ?posons? pour le futur.

Fundação Cuidar o Futuro

VIENNA - Maio de 1997



## I - L'Europe à court terme

Ceux que je vois à court terme coïncident avec les grandes lignes du rapport "Pour une Europe du Droits Civiques et Sociales", que j'ai eu la chance de présider.

(Intéressant rappeler que le Comité, qui a travaillé et produit le rapport, nos devant la tâche de reviser la Charte Sociale des Travailleurs - étape très importante dans l'édifice - au quel le President Delors a donné un nouveau souffle, a d'emblée posé la question des droits sociaux de tous, en considérant que la distinction travailleurs/non-travailleurs ne peut plus rendre compte de la réalité sociale qui se profile devant nous.)

Dans l'immédiat les ambitions sont apparemment modestes et "self-evident". Elles se résument dans un principe: les droits civiques et sociaux sont interdépendants et indivisibles.

Tous les Etats de l'Union se sont engagés dans cette voie à deux reprises:

- l'une dans la ratification des deux Pactes Internationaux des NU,
- l'autre dans le récent Sommet du Développement Sociale, à Copenhague.

D'où une citoyenneté au niveau européenne répercutant ce qui est acquis au niveau nationale.

Pour une Union Européenne, fidèle à notre tradition politique, la citoyenneté est à la fois civique et sociale.

La perspective de l'élargissement aux pays d'Europe Centrale et du Leste ne fait que rendre plus urgente cette exigence: dépasser aspect restreint de la démocratie qui serait seulement axée sur les droits civiques et politiques, mais l'élargir aux droits sociaux?.

De ce principe, découle un objectif stratégique: la formulation d'une Déclaration des Droits (d'une "Bill of Rights") qui donnerait à l'Union un véritable statut politique et des structures politiques.

(Les difficultés que nous avons eu pour faire face à certains problèmes politiques dans notre continent qui nous ont obligé à reconnaître de facto les EUA comme les maîtres du monde montrent à quel point nous avons besoin de ce statut et des instruments qui l'étayent.)

Nous ne voulons pas un monde unipolaire mais multipolaire. Cet objectif stratégique se traduit dans une tactique immédiate:



VIENA - Maio de 1997



l'inclusion dans l'actuelle révision du Traité de l'embryon dans un Titre propre des droits qui sont, en fait, déjà épars dans le Traité, en renforçant certains de ces formulations.

Il ne s'agit pas, à nos yeux, d'ébaucher une Constitution parallèle à nos Constitutions, d'ailleurs, bien différents entre elles et issues de situations historiques que leur sont propres. Mais en ébauchant une telle déclaration de droits corrélatifs à la citoyenneté européenne, essayer de définir la nature politique spécifique de l'Union.

Il est inconcevable, et même irrecevable par les citoyens européens que nous sommes, que la Conférence Intergouvernemental ne prenne pas acte des suggestions dans ce sens qui viennent de partout de l'espace européen. C'est pourquoi le rapport a indiqué le besoin d'entimer, tout de suite après la fin de la CIG, un large processus de consultation démocratique des citoyens européens visant une liste complète des droits et devoirs sociaux au niveau européen. Un tel processus devrait être lancé par le Parlement Européen en collaboration avec la Commission.

Fundação Cuidar o Futuro



## II - L'Europe à long-terme

L'Europe à long-terme pose, cependant, d'autres exigences qui, si nous en sommes conscients aujourd'hui, pas conséquences dans le travail de la CIG.

La première exigence est celle de l'identité même de l'Europe. On y travaille, certes. Notre présence ici en témoigne. Mais souvent les efforts faits au plan culturel où cette identité est plus frappante sont minés par des intérêts nationalistes exacerbés et par une lamentable absence de la conscience d'une histoire commune. (Ce que l'on a peu lire dans les media sur l'ex-Yougoslavie en est la preuve évidente.)

Nous n'aurons pas d'identité européenne tant que notre parcours historique restera clos dans nos anciennes frontières.

Mais la citoyenneté européenne a, à ce niveau, son fondement le plus décisif, car il agit sur les consciences. Ce regard sur les autres s'y trouve transformé.

La deuxième tâche concerne le travail: il nous fait rédéfinir le travail car nous ne sommes plus au début de l'industrialization où l'équation de la production se traduisait en des termes simples de capital/travail, matières premières/énergie.

D'un côté, l'importance croissante en amont de l'information, en aval du marketing et des nouvelles technologies dans le processus de production nous empêche de faire du travail le volant de toutes les conséquences de la globalization du processus productif et financier.